

Ecole primaire  
Rue Frédéric Bataille  
25600 NOMMAY  
Tél : 06 22 98 74 01  
Mail : [ecole.nommay@ac-besancon.fr](mailto:ecole.nommay@ac-besancon.fr)

## PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE JEUDI 21 MARS 2024

### Personnes présentes :

Enseignant(e)s : E. MICHELI, M. SAUGET, E. TINCHANT.

Parents élus: Mmes CRELEROT, GARNIER, GAINET, CARTIER, Mrs RIBAUX et ALLEMAND.

Représentants de la Mairie : Mme BULME, adjointe aux affaires scolaires, M. BOILLOT, maire, et M. KORNPROBST, secrétaire.

DDEN : Mme JOBERT.

### Personnes excusées/absentes :

N. MORAND-BLANCHARD (enseignante, en formation, pouvoir à E. TINCHANT), L. VINZIA (enseignante, en formation, pouvoir à E. MICHELI), C. FAIVRE, P. REMY (enseignante, en formation, pouvoir à M. SAUGET), G. COSTE (enseignant), B. COURENQ (Psychologue Scolaire) ; M. THIEBAUD (IEN) ; A. RICHARD (AESH) , N. AERA (ATSEM remplaçante) ; Mmes GILLAND, BOURQUARD, FAUCHEREAU, HAAS (parents élus).

**La séance est ouverte à 17 heures 40.**

*Madame TINCHANT est proposée comme secrétaire.*

Le conseil d'école souhaite la bienvenue à Sasha, bébé de Mme DA SILVA (ATSEM titulaire), né le 20 mars. Félicitations aux parents.

## I. RETOUR SUR LE P.V DU CONSEIL DU 7.11.2023

M. THIEBAUD IEN, n'a pas fait de remarque.

Une remarque a été faite de la part d'un parent, relative au paragraphe qui concerne la chute dans la cour. Une réponse a été formulée conjointement par Mme MICHELI et la municipalité. Mme JOBERT a également répondu puisqu'elle avait été destinataire du mail.

Sans autre remarque d'aucun des membres, le PV du conseil 7.11.2023 est adopté à l'unanimité.

Comme toujours, pour une économie de papier et de tirages, le dernier CR a été envoyé par mail aux familles. Celles qui le désirent peuvent toujours en recevoir un exemplaire papier : 10 familles sur 111 ont fait cette demande. Il est également mis en ligne sur le site de la mairie « Nommay.fr ». Le protocole sera le même pour celui-ci.

## II. VIE DE L'ECOLE

### 2.1 Projets réalisés

- **Noël** : La Mairie a offert à chaque enfant :

\* pour les cycles 2 et 3 : un goûter, une kermesse (organisée par Audrey LUTZ) et un livre.

\* pour les cycles 1 : « une matinée de Noël » (cinéma, manège), un goûter et un livre. De plus, le Père Noël leur a rendu visite. La responsable du manège a été très arrangeante et le film à la hauteur des attentes.

Les PS-MS ont participé à un concours de dessins en lien avec le film. Ils ont été primé au niveau national et ont gagné une peluche géante de Shaun le mouton !

- **Carnaval** dans l'école le 13 février. Les enfants sont venus déguisés. La coopérative a offert les beignets.

- **Cycles PMA** : La classe de GS-CP a terminé son cycle portant sur le tri des déchets, financé par PMA. Il a été conclu par la visite de la compostière de Vieux-Charmont. (Transport financé sur le crédit commune/transport).

- **Foyothèque** : 4 classes s'y sont rendues. Les activités proposées par Maud et son équipe sont toujours appréciées.
- **USEP** : en décembre, les 2 classes de maternelle sont allées faire des ateliers gym.
- **Olympiades** : les CM1-CM2 sont allés au collège pour participer aux Olympiades. De la gym, du handball, de l'escalade au programme de la matinée, une visite et une séance d'arts visuels l'après-midi. Toujours une belle journée.

## 2.2 Projets en cours et à venir

### a) En maternelle

- **Le Livre Élu** : une liste de livres est établie par une commission de conseillers pédagogiques. Un chèque livre est offert par l'Inspection Académique pour acheter une partie des ouvrages. Le complément est financé sur la coopérative. Les deux classes travaillent de « concert » autour de ces livres. La production de chaque classe sera exposée à la médiathèque de MONTBELIARD, courant mai et juin. Les classes iront peut-être la visiter.
- **Une couveuse** (louée auprès de la ferme de Bouxwiller) a été mise en place à la rentrée des vacances de février. Si tout se passe bien, 6 poussins devraient éclore la semaine prochaine.
- **Semaine de la presse** : Les PS-MS y sont inscrits. Elle se déroule actuellement (du 18 au 22/03). Mme SAUGET a sélectionné plusieurs magazines en amont, qu'elle a reçus et que les enfants peuvent feuilleter.
- **Les métiers** : Les parents de PS-MS viendront présenter leurs métiers sur la 2<sup>ème</sup> période. A sa demande, la mairie sera informée des dates en amont.
- **La visite de l'école** pour les nouveaux inscrits en maternelle se fera sur le même principe qu'en 2023 : par petits groupes de 2-3 élèves avec leurs parents, en fin d'après-midi, fin juin.
- **Passerelle avec le relais petite enfance**. Les enfants qui arriveront en PS et qui sont chez une assistante maternelle viendront passer une demi-journée en classe les 27 ou 28 juin.
- **Sortie de fin année** : Les deux classes de maternelle iront à la Ferme pédagogique de Bouxwiller, le 5 juillet. Une participation sera demandée aux parents et la Récréfoiyne sera sollicitée pour le complément.
- Le **goûter de fin d'année** aura lieu la dernière semaine d'école, dans le verger de l'école, avec les anniversaires de juillet et d'août. Il pourrait également y avoir une bataille d'eau, une petite kermesse, des contes... (A peaufiner)
- **Ecole dans la forêt** à la rentrée 2024 : Après discussion et accord avec la mairie, Mme SAUGET annonce qu'elle fonctionnera sur le principe d'une ½ journée par semaine en extérieur (verger en 1<sup>ère</sup> période, forêt ensuite) à partir de septembre. Ce projet sera bien sûr présenté et soumis à l'accord des parents et futurs parents. Mme GARNIER s'inquiète de savoir si ce projet pourra être maintenu si un parent s'y oppose. Mme SAUGET n'a pas de réponse pour l'instant mais va se renseigner au fur et à mesure que son projet se construira.

Arrivée de Mme HAAS (parent élu) à 18h10.

### b) En élémentaire

- **Sensibilisation aux écrans** : Intervention par une assistante sociale et une puéricultrice de la PMI le 29 mars en CM1-CM2.
- **Spectacle « Pitt Ocha » des ogres de Barback** : à Vieux-Charmont pour les CE1 et CE2-CM1 le 4 avril.
- **Caserne des pompiers** : visite de la caserne de belfort sud pour les MS-GS et GS-CP le 9 avril.
- **Visite de Nommay** pour une étude de son patrimoine avec une guide conférencière pour les CE1 le 11 avril.
- **Balades en forêt** les vendredis après-midi pour les GS-CP. Ils seront ponctuellement accompagnés des MS-GS.
- **Rallye numérique** pour les CE1.
- **Cycles PMA** : (financement transports sur le crédit mairie)
  - **Classe de CE1** : « Alimentation durable et jardinage ». Les séances en classe sont prévues en mars. La sortie de fin de cycle se fera à la ferme du mont Chevis en mai ou juin.
  - **Classe des CE2-CM1** = « L'eau dans tous ses états », en mai. La 1<sup>ère</sup> séance se fera au bord de la Savoureuse, à Nommay et la 2<sup>ème</sup> en classe. Les élèves iront visiter la station d'épuration d'Arbouans pour la dernière.

- **Classe des CM1-CM2** = « Les énergies » avec un animateur de Gaïa Energie. Séances en classe les 5 et 19 mars. En conclusion, visite du parc éolien du Lomont le 12 avril.
- **Préparation d'un Kamishibai** par les CE2 – CM1 (invention de l'histoire puis construction du kamishibai).
- **Théâtre** : Ecriture et mise en scène par les CE1 avec représentation à destination des familles en fin d'année.
- **Savoir Rouler à Vélo** : La classe de CM1-CM2 suivra un cycle de quatre séances à partir du 21 mai, en partenariat avec le Vélo Club de Montbéliard et son éducateur sportif, Sébastien BARI. Elle sera accompagnée d'Alain MOUQUAND, policier municipal. (Financement conjoint Mairie / Récréfoynie)  
Une nouvelle session d'agrément pour les parents volontaires est prévue prochainement.
- **Basket** : Un cycle démarrera en mai, pour les classes de GS-CP, CE1 et CE2/CM1, encadré par une intervenante de l'ASVB. (La Récréfoynie sera sollicitée pour le financement (30€/séance)). L'équipe enseignante indique qu'elle n'a pas encore trouvé le temps de se réunir avec la Récréfoynie et la mairie pour le financement et la mise en place de nouveaux paniers de baskets, fixes... Elle espère pouvoir le faire très prochainement.
- **Balle ovale** : Un cycle de 3 séances pour les CE2 – CM1 – CM2 sera encadré par l'EMBAR en mai-juin, à l'école.
- **Spectacle à la MALS** : « Le tour du monde en 80 jours » par l'orchestre Victor Hugo pour les GS-CP et CE1 le 18 juin.
- **Sortie de fin d'année** : Les enseignantes des 4 classes sont en pleine réflexion pour une sortie commune. Elle sera vraisemblablement à dominante sportive.
- **Sortie vélo** : Les CM1-CM2 sont inscrits à des activités préparées par le VCM sur Montbéliard dans le cadre du trophée des jeunes cyclistes qui se tiendra le 4 juillet. L'enseignante attend confirmation.

### c) Pour tous

- **Livres complices (ADEC)** : La réunion de présentation de la programmation 2024 est prévue le 2 avril. Toutes les enseignantes concernées s'y rendront, afin de choisir les auteurs/illustrateurs qu'elles recevront à l'automne.
- **Piscine** : Tous les élèves de GS et de CM1 vont se rendre à la piscine (Citédo à SOCHAUX) pour 8 séances (2 séances par jour) du 23 au 28 mai (J-V / L-M). Conformément aux programmes de l'EN, les 21 GS travailleront « l'aisance aquatique » et les 18 CM1 le « savoir nager en sécurité ». Ils mangeront à la cantine du collège de Sochaux à 11h30. Les parents accompagnateurs n'accompagneront que sur la durée de la séance. En effet, les enseignantes gèreront seules le temps intermédiaire et le déplacement en bus.  
Durant cette semaine, les autres élèves seront répartis en 4 groupes « mixés », allant de la PS au CM2. Chaque groupe passera une journée avec une enseignante différente. Les activités seront diverses et originales.  
Un mot sera collé dans les cahiers pour informer les parents de cette organisation particulière.
- **USEP** : Sur les deux ou trois rencontres prévues pour chaque classe, il reste à venir :

classe	activités	date
<b>PS-MS</b>	trotinette	mai
<b>MS-GS</b>	trotinette	mai
<b>GS-CP</b>	trotinette / handball	mai / 10 juin
<b>CE1</b>	randonnée / handball	mai / 10 juin
<b>CE2-CM1</b>	semaine paralympique / randonnée / golf	4 avril / mai / fin mai-début juin
<b>CM2</b>	semaine paralympique / randonnée / golf	4 avril / mai / fin mai-début juin

- **Fête des parents** : Elle sera souhaitée entre les deux fêtes de parents, le 1<sup>er</sup> ou le 7 juin.
- **Fête des écoles** et cérémonie de remise des cadeaux de départ des CM2 se feront le 8 juin.

### 2.3 Santé

L'infirmière de PMI est venue voir les enfants de moyenne section la semaine dernière et cette semaine (lorsque c'est nécessaire, elle les oriente vers le médecin de PMI).

Mme CRELEROT, maman et médecin, indique qu'il n'y aura malheureusement pas de visite de l'orthoptiste.

Mme MICHELI rappelle que l'école est passée en zone blanche au niveau de la médecine scolaire depuis le départ en retraite du Dr Gorges en décembre 2022. C'est donc Mme CRELEROT qui est venue signer les PAI et a montré aux enseignants les bons gestes.

## 2.4 Aides et évaluations.

Les **LSU** et **livrets de progrès** de la première période ont été rendus lors d'entretiens individuels en janvier et février.

Les **évaluations de CP et de GS** ont été passées en janvier dans toutes les écoles de la circonscription. Après correction, l'école de Nommay a été retenue par M. l'Inspecteur pour bénéficier du RASED sur la 2<sup>ème</sup> partie de l'année. Il y a donc intervention auprès de nos élèves en difficulté cette année : GS, CP, CE1

**APC (soutien)** : L'aide personnalisée vient de se terminer pour certaines classes. Elle se poursuit jusqu'aux vacances de printemps, les mardis soir, pour les autres classes.

## 2.5 Alarme incendie et sécurité

Un **exercice incendie** a eu lieu en novembre. Le prochain est programmé le 9 avril à 15h. Un dernier sera à prévoir d'ici juillet.

Les **extincteurs** n'ont pas encore été vus cette année. Vérification à prévoir.

Un **exercice académique de PPMS** « risques majeurs » aura lieu le 5/04/24. Un courrier est transmis aux parents pour les informer. Ce matin-là, il n'y aura donc aucun mouvement avec l'extérieur (pas d'élèves qui entrent/sortent en dehors des horaires). Remise à jour des PPMS en liaison avec la Mairie.

Nous sommes toujours en plan **Vigipirate**.

Les enseignantes de maternelle ainsi que l'AESH viennent d'être formées ou vont très prochainement l'être en PSC1.

## 2.6 Personnels de l'école et effectifs.

### **Effectifs actuels :**

PS/MS : 14 PS et 12 MS

MS/ GS : 12 MS et 13 GS

GS/CP : 8 GS et 16 CP

CE1 : 30 CE1

CE2/CM1 : 17 CE2 et 5 CM1

CM1/CM2 : 13 CM1 et 11 CM2.

→ 151 élèves.

### **Prévisions pour la rentrée 2024 :**

14 MS

24 GS

21 CP

16 CE1

30 CE2

17 CM1

18 CM2

→ 140 élèves.

+ PS, dont le nombre n'est pas précis à ce jour.

Les enseignantes rappellent le souhait du gouvernement dans les écoles « hors REP » : 24 élèves au maximum dans les classes de GS, de CP et de CE1. La répartition ne sera donc pas aisée à faire une nouvelle fois et la question d'une ouverture de classe se pose assez sérieusement (28-29 élèves en CE2-CM1 et CM1-CM2). Ces prévisions vont prochainement être envoyées à M. THIEBAUD. Il faudra aviser en fonction de son retour.

### Arrivée de Mme VINZIA (enseignante) à 18h55.

Les effectifs pour la rentrée prochaine ne sont évidemment pas définitifs. Les inscriptions des futurs PS se feront en mairie à partir du 1<sup>er</sup> avril. Il serait souhaitable de les avancer un peu l'an prochain, pour avoir des chiffres définitifs au moment de l'envoi des prévisions à l'IEN.

Dans ce contexte la question des dérogations se pose également. Il y en a déjà quelques unes de signées. Les enseignantes expriment leur réticence à ce qu'il y en ait davantage au vu de la situation, quel que soit le niveau. Mme MICHELI rappelle que c'est M. le Maire qui inscrit et la directrice qui accueille.

**Orientation des CM2** : Le collège de Sochaux est redevenu le seul collège de secteur pour les élèves de Nommay. 11 élèves sont proposés à l'entrée en 6<sup>e</sup> :

\* 10 demandent le collège de SOCHAUX.

\* 1 demande une dérogation pour SELONCOURT (Centre de formation du FCSM).

Les classes CHAM danse, théâtre, chant ont été présentées.

Les portes ouvertes au collège de SOCHAUX ont lieu ce 21/03. La journée au collège habituellement prévue à la fin de l'année n'est pas confirmée pour l'instant car les collégiens seront théoriquement présents la dernière semaine. Ce n'était pas le cas habituellement (journée banalisée suite au brevet).

**Avis de passage** : Un conseil des maîtres est prévu pour proposer les orientations des élèves.

4 à 6 maintiens sont envisagés. A réception de la proposition, les parents ont 15 jours pour accepter ou refuser. Le second conseil visant à confirmer (ou non) la 1<sup>ère</sup> proposition aura lieu tout début mai et les parents auront à nouveau 15 jours pour confirmer. En cas de désaccord, une commission se réunit en juin.

**Personnels** : Mme FAIVRE et M COSTE étaient nommés à titre provisoire sur l'école et participent donc, de fait, au mouvement. Mme REMY également.

### III. TEMPS SCOLAIRE ANNEE 2024/2025 et PROJET d'ECOLE

Concernant la semaine de 4 jours, la dérogation est en place pour 3 ans, elle arrive à son terme et il faut voter.

➤ **Le conseil adopte à l'unanimité de renouveler la demande de dérogation.**

**Le projet d'école** couvrait les années 2018 à 2021. Il était commun à la maternelle et à l'élémentaire. Il avait pour thème la méthodologie dans le travail et le lien entre école et famille, qui mieux maîtrisée apporte plus d'autonomie et favorise la réussite. Le prochain, établi à l'issue de l'évaluation d'école est encore en cours d'élaboration.

**L'auto évaluation** a permis de choisir le climat scolaire comme thème central du nouveau projet d'école. Les enseignantes ont participé le 16 février à un stage de formation en lien avec cette thématique. Le projet d'école sera donc finalisé d'ici le prochain conseil d'école.

### IV. ACHATS ET TRAVAUX RÉALISÉS ET/OU DEMANDÉS

Pilier du portail d'entrée, rue F. Bataille (morceaux de béton qui se détachent) + murette, + bordures, + ligne PMR...	R	Non fait	M. BOILLOT indique que la ligne PMR coûte cher... Un autre système est à l'étude (revêtement rugueux).
Remise en peinture de la classe de Mme SAUGET	R	Non fait	Cette remise en peinture devra être confiée à une entreprise. (été 2024 ?)
Petite marche difficile à passer pour entrer en fauteuil dans le préau élémentaire, du côté « PMR ».	R	Non fait	Après observation avec un personnel du SESSAD, il a été constaté qu'il serait sans doute difficile de la combler sans que la porte ne frotte... La mairie prend note et espère trouver une solution.
Sol en palette pour couvrir le sable sous la cabane de maternelle et gazon sous la balançoire.	R	Non fait	Le semence du gazon est prévue prochainement.
Classeur de sécurité.	R	En cours	Les plans ont été affichés. Il reste à finaliser le classeur et mettre à jour le PPMS.
Finition des plinthes dans les toilettes élèves d'élémentaire.	R	En cours	Toujours en attente de livraison. Un fil électrique est apparent sous le radiateur des toilettes des filles.
Dégâts dans l'entrée de la maternelle suite aux dégâts de novembre	R	En cours	La réparation a été faite à l'extérieur. Il reste à changer les dalles à l'intérieur.
Trous dans le macadam dans la cour de l'élémentaire et sur le petit chemin venant du portail.	R	En partie	Des rustines ont été mise dans la cour. En revanche, le petit chemin d'accès est toujours dans un état jugé dangereux pour les chevilles...
Achat d'ordinateurs portables.	R	En cours	Une concertation commune/enseignantes a eu lieu pour déterminer les besoins. Une demande de subvention est en cours pour un premier achat (1 ordinateur / classe en élémentaire + direction) .
Saule pleureur devant périscolaire		En cours	Un devis exorbitant a été proposé pour mettre des autobloquants et niveler le tour de l'arbre. Mettre l'actuel banc hexagonal autour de l'arbre est impossible si pas de nivellement. La commune choisit donc, avec accord des enseignantes, de tester la solution des copeaux. Autre solution suggérée : faire une petite murette tout autour de l'arbre avec un gros bac à fleurs milieu.
Eclairage sortie arrière элем. et sur petit chemin	R	Fait	Les enseignantes en sont satisfaites. Elles demandent toutefois si un 3 <sup>ème</sup> peut être envisagé plus bas sur le petit chemin.
Objets sur le toit	R	Fait	A vérifier à chaque période de vacances si possible.

Chénaux bouché	R	Fait	Malheureusement, un est à nouveau bouché à l'avant de la maternelle..
Composteur		Fait	Il a été retiré. Un nouveau projet sera mis en place après étude avec PMA, commun à l'école et au périscolaire.

Nouvelles demandes :

Elémentaire : porte du milieu du préau			La serrure se bloque très régulièrement de l'intérieur.
Maternelle : La chasse d'eau du WC adulte coule.			En la « secouant » on arrive à l'arrêter mais elle risque d'être cassée.
Maternelle : système d'ouverture de fenêtre cassé dans la classe de MS-GS (oscillo)			

Une réunion se tiendra entre la commune, la Récréfoiyne et les enseignantes pour un projet d'installation de paniers de basket scellés.

## IV. LES FINANCES

### 4.1 La coopérative

Elle présente un solde créditeur de 4 000 € environ au 21/03/2024.

L'OCCE coûte 2,60€/enfant à l'école. L'équipe enseignante va créer une association loi 1901 pour pouvoir gérer elle-même l'argent de la coopérative. Les parents seront les adhérents. Cela devra être validé en juin pour ne pas repartir sur l'OCCE une année encore.

Arrivée de Mme MORAND-BLANCHARD (enseignante) à 19h25.

### 4.2 Les crédits municipaux

Les crédits pour l'année civile 2023 sont épuisés depuis le 31 décembre dernier. Les enseignantes s'excusent pour avoir légèrement dépassé le crédit fournitures. En revanche, elles n'ont pas consommé la totalité du budget transport.

Les crédits pour l'année 2024 passent à 47€/élèves en fournitures, sur la base de 151 élèves. Les enseignantes remercient la municipalité pour cette augmentation. Le budget transport est maintenu à 2500 €, piscine comprise.

Le budget concernant les classes découvertes et projets divers sera remis en place sur présentation d'un projet par les enseignantes. Elles vont y réfléchir dès que possible.

## V. REPONSES AUX QUESTIONS DES PARENTS

- M. Boillot souhaite faire un point sur l'aménagement de l'abord des écoles. Il a conscience que cela prend plus de temps prévu. Pour un problème de coût, il n'y aura pas de trottoir sur le chemin piéton mais un marquage avec des quilles comme actuellement. Le parking sera refait. Le début de la rue de la chapelle sera bien en sens unique avec poursuite du chemin piéton. Le stationnement sera interdit entre la rue des Vosges et la rue du Jura. Un chien a été signalé comme effrayant pour les enfants sur le trajet. M. Mouquand est intervenu. Depuis, il semble que le chien ne soit plus présent aux heures de passage de ceux-ci.

- Passage piéton au dessus des escaliers, en face de la sortie de l'école (côté école de danse) : Les parents élus relaient que beaucoup des enfants qui passent ici coupent la rue en diagonale sans emprunter ce passage. Malheureusement, force est de constater que les adultes font de-même. Etant donné que ce passage est celui qui est emprunté par les classes lorsqu'elles sortent de l'école pour descendre à la Foyothèque ou à l'arrêt de bus par exemple, son tracé ne sera pas modifié. Les enseignantes réexpliqueront aux élèves l'importance de faire ce « crochet ».

Départ de M. KORNPBST (secrétaire de mairie) à 19h45.

- Des parents demandent si les enseignantes ne pourraient pas ouvrir le portail 5 minutes plus tôt, à 8h15 et 13h15, pour solutionner les problèmes de trafic dans la rue F. Bataille.  
Les enseignantes n'y sont pas favorables. Au-delà de la question des horaires officiels et du fait que cela ne ferait que déplacer le problème dans le temps (les parents qui sont pressés parce qu'ils doivent se rendre à leur travail viendraient tous à 8h15...), elles ne souhaitent pas réfléchir dans ce sens.  
Dans un souci environnemental et d'activité physique des enfants (thèmes régulièrement abordés avec les enfants en classe...), elles estiment qu'il serait préférable de trouver des solutions pour qu'il y ait moins de trafic devant l'école car à l'heure actuelle, les 2/3 des enfants se font déposer en voiture sur le parking devant l'école.  
Mme TINCHANT explique avoir fait les trajets à pied avec ses élèves entre chacun des 3 parkings voisins et l'entrée de l'école. Il leur a fallu, entre 3 et 5 minutes pour arriver au portail et ils ont mesuré entre 200m et 340m. Il semble assez évident qu'au plus fort de l'affluence, il y a bien plus de temps qui s'écoule entre le moment où une voiture s'engage dans la rue F. Bataille et le moment où elle peut enfin se garer (après avoir attendu patiemment (ou pas), avancé lentement jusqu'à arriver au parking qui était plein, puis tourné dans la rue du Jura pour refaire un tour, etc...)...
- Les parkings « de la chapelle » et de la rue sur la Tour offrent une bonne trentaine de places à eux deux et sont accessibles sans emprunter cette rue trop fréquentée... Les enseignantes et la municipalité encouragent donc les usagers à utiliser ces « itinéraires bis ».
- M. ALLEMAND indique toutefois qu'une ouverture à 8h22 au lieu de 8h20 a souvent un effet réel sur la circulation. Les enseignantes l'entendent et s'attacheront à être aussi ponctuelles que possible.
- Mme TINCHANT pose également la question d'une forme de « pédibus » qui pourrait être mis en place pour que davantage d'enfants viennent à pied. La question de la responsabilité est évoquée et semble freiner les parents élus sur cette idée.
- Des parents indiquent que la zone d'attente devant l'école n'est, pour eux, pas sécurisée, à cause de la bordure de l'arbre se trouvant sur la droite. M. BOILLLOT en prend note et a conscience que les tours des arbres sont à reprendre. Cela sera résolu lorsque le parking sera refait. Le dossier DETR est validé mais le montant de la subvention est inconnu. La municipalité attend cette confirmation pour poursuivre les gros travaux.
- Tarifs cantine : Des parents demandent pourquoi ils n'ont pas été informés de leur augmentation. Mme BULME indique qu'ils ont été votés en juin 2023 et annoncés dans le dossier d'inscription donné aux enfants en juillet. Elle justifie ce changement par l'augmentation de 10% de ceux de M.Piguet (CFA) lui-même contraint par l'inflation. Seule une partie a été répercutée sur les familles, l'autre est supportée par la commune. Contrairement à beaucoup d'autres communes, Nommay a fait le choix de conserver ce fournisseur pour la qualité de ses produits et de sa cuisine. Evidemment, cela pourra être rediscuté par la suite (contrat annuel) si cela devient intenable.
- Pour éviter les « récré-télé » et la nocivité des écrans, les parents demandent à la mairie si la construction d'une avancée de toit peut être envisagée en maternelle.  
Les enseignantes de maternelle ne comprennent pas pourquoi on parle encore de ces récréations « télé ». Elles estiment à 3 le nombre de récréations de ce type depuis septembre. Ce n'est arrivé qu'en cas de pluie très importante.  
Les parents indiquent que la question porte davantage sur la question de l'abri que sur les récréations télé dont ils ont compris qu'elles étaient rares.  
M. Boillot explique que le projet de départ concernait le bâtiment élémentaire. L'éventualité d'un autre abri en maternelle est nouveau et à l'étude mais encore vague (panneaux photovoltaïques ?). Cela prendra du temps donc pas sur cette année scolaire. Il ajoute que si il faut vraiment un abri, 2 tonnelles peuvent être mises à demeure à l'école.  
La solution du préau de l'école de danse n'est pas viable car elle pose le problème du revêtement glissant et du trajet pour s'y rendre, ainsi que celui du périmètre scolaire (l'école de danse étant à l'extérieur).
- Un parent de maternelle se plaint que la blessure de son enfant lui a été relayée par un mot dans sa poche : il aurait aimé en être averti autrement.  
Mme SAUGET explique que lorsqu'il y a soin pour un « bobo », il y a un carnet à souche dans lequel les maîtresses consignent l'incident. L'enfant part à 16h15 avec son petit mot à la main, de manière à ce qu'il en avertissent directement la personne qui vient le chercher. La souche reste à l'école pour mémoire. Les parents élus entendent ces explications et valident ce fonctionnement. Tout le monde s'accorde à dire qu'il est regrettable que cet enfant l'ait mis dans sa poche ce jour-là.

Mme SAUGET déplore que cela soit abordé au conseil d'école alors qu'elle avait déjà échangé directement avec la famille sur ce problème et que cette dernière disait avoir bien compris...

Mme MICHELI souhaite à cet instant rappeler qu'une question qui ne concerne qu'un parent ne devrait pas être relayée et mise à l'ordre du jour. Il suffit au parent concerné de se manifester auprès des enseignantes. Les parents élus acquiescent et s'y tiendront.

- Des parents demandent si le cahier de liaison pourrait être abandonné au profit d'un échange exclusif par mail. Les enseignantes souhaitent des éclaircissements sur les raisons qui motivent cette demande. La question de la rapidité de transmission est évoquée. Les enseignantes d'élémentaire indiquent que le cahier se trouve dans le cartable en permanence et peut donc être consulté à loisir tous les jours. En maternelle, les enfants repartent avec leur cahier de liaison à chaque fois que quelque chose a été collé dedans... La transmission est donc immédiate dans tous les cas. De plus :

\* La confirmation de lecture est vérifiable par la signature du cahier. Elle ne l'est pas dans le cas du mail actuellement, à moins d'un message des parents en retour, beaucoup plus fastidieux pour tous.

\* Les informations sont toujours anticipées et lorsqu'il y a une urgence, les maîtresses utilisent justement le mail.

\* Certains documents, comme les autorisations de sortie, ne sont pas gérables par mail.

Enfin, les enseignantes d'élémentaire tiennent à ce que les enfants continuent à gérer cette transmission, dans un objectif de responsabilisation.

- Mme GARNIER souhaite évoquer la problématique des gourdes avec « pods », nouvel accessoire prisé des enfants. Les enseignantes confirment qu'elles en voient fleurir de plus en plus sur les tables ces derniers jours, en particulier chez les plus grands et que cela ne leur convient pas vraiment... Ce n'est à la base pas une gourde faite pour les jeunes enfants... Tout le monde s'accorde sur le fait que cela représente une incitation à la consommation de boisson sucrée (voire pire, au vu des odeurs proposées...) et risque de faire que les enfants ne voudront plus consommer d'eau « pure ». De plus, certains s'échangent leur pod, ce qui n'est, d'un point de vue hygiénique, inacceptable ! Et force est de constater qu'en classe, les enfants ont la gourde à la bouche beaucoup plus souvent. Et quand on ajoute à cela le prix de ces gourdes et pods...

**A l'unanimité, il est décidé d'interdire ces gourdes à compter de la semaine prochaine.**

Le prochain conseil d'école est programmé le 18 juin 2024.

En cas de problème, la date du 11 juin est prévue en secours.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h45.